

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 94 (1943)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

3° Monsieur le professeur *W. Schädelin* s'est fort aimablement déclaré prêt à assumer la rédaction de la brochure destinée à orienter le public sur l'importance de la forêt. Pour lui permettre la mise sur pied d'un ouvrage bien coordonné, l'aide de collaborateurs éventuels est abandonnée complètement à son choix.

4° Les allocutions et conférences qui auront lieu, lors de la journée commémorative en l'honneur du professeur *A. Engler* et du cycle de conférences forestières, seront publiées dans un « supplément » de nos périodiques.

5° Dans le cahier d'avril du périodique « *Schweizerische Landwirtschaftliche Monatshefte* », il a été publié un article intitulé : « Baisse du rendement de l'économie forestière suisse », dû à la plume d'un inspecteur forestier communal, et auquel on ne saurait s'abstenir de répondre. Incontestablement, beaucoup des reproches et idées qui y sont développés ne sauraient être appliqués à l'ensemble du personnel forestier suisse.

6° La discussion porta encore sur différentes questions relatives à la journée commémorative en l'honneur du prof. *A. Engler* et de la future fête du centenaire.

*Sarnen*, le 3 juin 1943.

Le secrétaire : *W. Omlin*.

---

## COMMUNICATIONS

---

### Contre la frayure du chevreuil

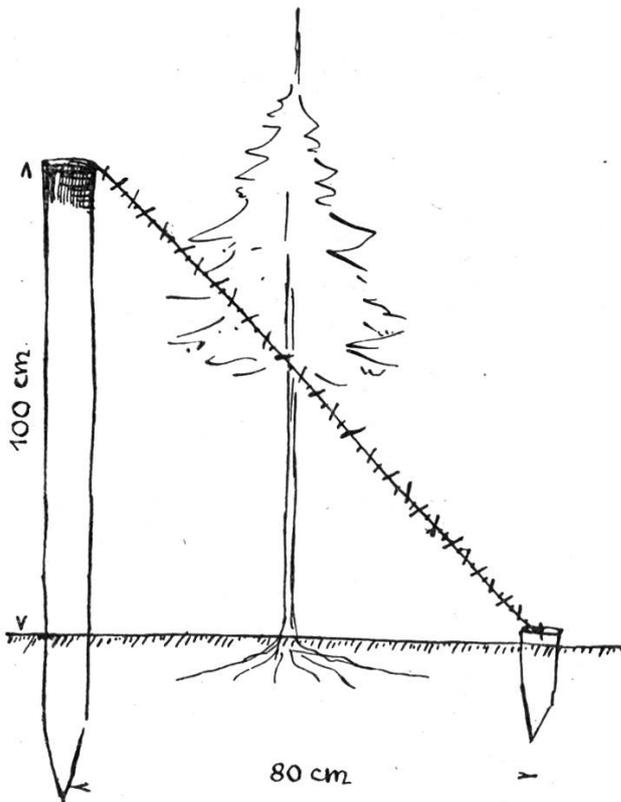
Chasseurs ou protecteurs de la nature, les forestiers cherchent depuis longtemps un moyen sûr de rendre le chevreuil inoffensif en forêt. Ce but sera difficilement atteint, car tant que nous aurons des chevreuils, nous aurons la *frayure*. Ainsi le veut la nature.

Dès l'âge de deux ans, le chevreuil mâle porte deux petites dagues, il devient broquant et ensuite, chaque année en décembre, ses bois tombent. Le « refait » reste en velours jusqu'en mars. C'est alors que le chevreuil, pour se dépouiller, frotte ses cornes aux jeunes arbres. Le bois étant en sève, les dommages sont parfois considérables.

Ce qui nous cause le plus de déception, ce n'est pas de voir de jeunes arbres abîmés, c'est de constater que ce sont généralement ceux plantés avec grand soin, et auxquels nous donnons une valeur particulière, qui sont atteints.

Cette première constatation doit nous conduire à la conclusion pratique que nous ne devons et nous ne pouvons protéger qu'un nombre limité de sujets. Pour préciser, notons aussi que, vu sa taille, le chevreuil n'endommage la tige des arbres qu'entre 30 et 80 cm. au-dessus du sol. D'autre part, le diamètre maximum de l'arbre atteint doit être en relation avec l'écartement des cornes. Généralement, les tiges de plus de 10 cm. de diamètre ne sont plus lacérées. C'est surtout sur les jeunes plants que l'on constate les dommages.

Ainsi limitée à un nombre restreint de tiges, sur une longueur d'environ 50 cm. de celles-ci et pendant quelques années seulement pour chaque tige, la protection contre la frayure peut être assurée par le moyen représenté ici. Il s'agit d'un fil de fer barbelé d'environ 1,30 m.



de longueur, tenu oblique par deux piquets. Pour ne pas blesser l'arbre, le fil doit passer à 5 cm. au moins de la tige.

De cette façon, d'où qu'il arrive, le broquart donnera des cornes dans le fil de fer barbelé. Nous avons appliqué ce moyen de défense pour le mélèze pendant plusieurs années, avec un résultat complet. Le coût des piquets, du fil de fer et du travail s'élevait, avant la guerre, à 30 cts. par plant. Cette protection peut paraître coûteuse, mais nous avons préféré mettre trois fois moins de plants à demeure et les conserver que de voir, dans certaines zones, tous nos efforts anéantis.

L'inconvénient de ce système est que, dans les forêts très fréquentées par le public, le fil de fer barbelé peut causer des accidents. On y pare partiellement en mettant sur la tête du grand piquet une couche de minium. Après quelques années, piquets et fil de fer peuvent être récupérés et utilisés ailleurs, ce qui diminue le coût de cette protection.

*Gut.*

### Baulmes — Incendie de forêt

Le lundi 17 mai 1943, un incendie, qui aurait pu facilement prendre des proportions catastrophiques, s'est déclaré dans l'une des divisions de nos forêts communales. Que la bise se soit levée plus fortement ou que l'on ne se soit aperçu de l'incendie que plus tard, et c'est tout un mas très important, dans une station difficile à atteindre, qui aurait été la proie des flammes. Il n'en a heureusement rien été, et la surface ravagée ne dépasse guère un demi-hectare.

Immédiatement au-dessus de la station de Six-Fontaines, la voie ferrée de l'Yverdon—Ste-Croix attaque par une forte rampe la montée qui, par Trois-Villes, la conduira à Ste-Croix. Tout le début de cette partie du tracé est creusé en déblais dans des rochers inclinés contre

la plaine, c'est-à-dire se présentant sur les talus sous la forme de dalles plates, d'accès parfois difficile. Sur ces dalles, aucune végétation n'a pu prendre pied, si ce n'est quelques arbustes et de grandes herbes qui sont régulièrement, chaque printemps, cause d'incendies localisés provoqués par les étincelles des locomotives. Ces feux, presque toujours allumés par le train montant, étaient normalement repérés par le personnel du train descendant qui donnait immédiatement l'alarme. Les ouvriers de la voie, aidés parfois du personnel forestier, se rendaient très rapidement maîtres de ces incendies qui n'atteignaient du reste qu'exceptionnellement la lisière de la forêt.

Malheureusement, des restrictions d'horaire ont supprimé certains trains sur cette ligne et diminué d'autant la surveillance qui s'exerçait sur le parcours dangereux. C'est ce qui explique pourquoi l'incendie du 17 mai dernier, allumé par le train passant à cet endroit aux environs de 13,30 h., ne fut signalé que vers 18 h. Dans l'intervalle, stimulé par la bise, le feu avait pu s'étendre et gagner une coupe toute proche qui venait d'être terminée et où la dépouille, gisant à terre, favorisa dans une très grande mesure l'extension du fléau. En effet, d'après le témoignage de l'employé de la ligne qui donna l'alarme, le feu ne faisait qu'attaquer la base de la coupe en question au moment où il est arrivé sur les lieux. Ne pouvant lutter seul, il alarma le personnel de la Compagnie, l'équipe forestière permanente et plus tard le bataillon des sapeurs-pompiers de Baulmes. A 19,30 h., soit moins de deux heures après l'intervention initiale, la propagation de l'incendie était arrêtée, et dès 22,30 h. seule une garde réduite assurait la surveillance, tout danger étant définitivement écarté.

Il est à remarquer que le feu a mis tout un après-midi pour se propager sur moins de 100 m., du point d'allumage au pied de la coupe, tandis qu'en une heure et demie une surface de près de 5000 m<sup>2</sup> était complètement ravagée.

Les dégâts sont importants, au bois de service prêt à la vente (25 billons ont été plus ou moins carbonisés) comme au peuplement restant, qui est voué au complet à un anéantissement plus ou moins rapide suivant l'intensité de la brûlure. Le lendemain, de grosses plaques d'écorce gisaient à terre et nous font en effet craindre que la presque totalité de ces plantes ne sèchent durant l'été. Le plus gros dommage est cependant subi par le sol, partout profondément brûlé et d'où tout élément vivant a disparu.

La cause première de l'incendie serait surtout due à la mauvaise qualité du combustible, beaucoup plus friable qu'avant la guerre et qui fait énormément d'étincelles. Que sera-ce lorsque ces machines seront, partiellement tout au moins, chauffées au bois!

G. H. B.

---

### Du rôle des lisières de forêts

Sait-on à quel point le vent, soufflant librement au travers d'une forêt, peut nuire à son développement et à sa production ligneuse ? Les progrès de la science nous l'apprennent toujours mieux.

L'arbre, cette merveilleuse fabrique chimique produisant du bois, utilise comme matière première principale l'acide carbonique de l'air. D'où vient cet acide carbonique ? De l'extérieur partiellement, mais surtout du sol forestier, où il est produit en masse par la décomposition des brindilles, des feuilles et des aiguilles sèches, de ce qu'on appelle la couverture morte. Il est donc de première importance pour la forêt que la couverture morte puisse se décomposer normalement et l'acide carbonique atteindre la zone des cimes où s'opère la synthèse du bois.

Qu'advient-il lorsque le vent peut traverser librement le peuplement forestier ? D'abord, il emporte avec lui une partie de l'acide carbonique qui se trouve dans l'atmosphère forestière. Puis, il refroidit et dessèche le sol, ce qui réduit sa production d'acide carbonique, car les myriades de microorganismes qui travaillent à la décomposition de la couverture morte ont besoin de chaleur et d'humidité pour vivre. Enfin on sait aujourd'hui que l'élagage naturel des fûts, condition à la production de bois de service de premier choix, est le fait de champignons qui, eux aussi, ont besoin pour vivre de chaleur et d'humidité. Or, le vent rafraîchit et dessèche l'air forestier.

Dans l'intérêt de la production ligneuse, il faut donc empêcher le vent de s'engouffrer dans les peuplements. Cette fonction peut être partiellement remplie par le peuplement accessoire et par le sous-bois, lorsqu'ils ne font pas défaut, comme c'est souvent le cas dans nos forêts du Plateau. Mais elle est avant tout dévolue à la lisière, car il faut arrêter le vent à l'entrée de la forêt. Plus une lisière est épaisse et dense, plus ses arbres sont branchus et ses buissons touffus, mieux elle joue son rôle de brise-vent.

Et l'on comprend maintenant pourquoi les forestiers attachent tant d'importance aux lisières de forêts, pourquoi ils s'efforcent de les maintenir denses et continues et pourquoi ils s'opposent à leur destruction, même partielle.

Soleure, le 28 avril 1943.

*Office forestier central suisse.*

---

## CHRONIQUE

---

### Confédération

**Ecole forestière.** A été nommé assistant pour le cours de culture forestière (« Waldbau ») à la division forestière de l'E. P. F., M. *Christian Auer*, ingénieur forestier, de Fideris (Grisons) ; il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> avril 1943. Son prédécesseur, M. *Alfred Kurth*, ingénieur forestier,